

Compte-rendu du Conseil Municipal **Séance du 07 septembre 2020**

L'an deux mil vingt, le sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **SAINTE EULALIE EN ROYANS**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier TESTOUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **24/08/2020**

Présents : M. Olivier TESTOUD Maire, M. Gérald MARTINI, M. Thierry ROMÉY, M. Jérémy BEAULIEU, M. Christophe BELLIER, Mme Emmanuelle BENISTAND-HECTOR, Mme Nathalie CHABAL, Mme Anne-Laure COINDRE, Mme Gaëlle CURTET, M. Julien JARRAND-MARTIN, M. Damien MONNET, Mme Victoria ROMÉY, Mme Gersande VASSIEUX

Absents : M. Franck WODARCZAK, M. Jean-Pierre LACOUR

Pouvoirs :

M. Franck WODARCZAK → M. Olivier TESTOUD

M. Jean-Pierre LACOUR → M. Thierry ROMÉY

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure COINDRE

1. Approbation du compte-rendu précédent

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal précédent a été approuvé à l'unanimité.

2. Délibérations

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

- CURTET Gaëlle, Conseiller Municipal
- TESTOUD Bruno, Délégué de l'administration
- MARET Joëlle, Délégué du président du tribunal judiciaire

Voté à l'unanimité des membres présents

Convention de partenariat entre le CDG26 et la commune pour l'intervention d'un agent chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié chaque collectivité, quel que soit sa taille, a obligation de nommer un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection (ACFI) dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Ce ne peut être ni un élu, ni l'assissant de prévention.

Le décret précise que cette mission peut être confiée au Centre de Gestion par voie de convention.

Voté à l'unanimité des membres présents

Désignation d'un correspondant défense

COINDRE Anne-Laure est désignée en qualité de correspondant défense

Voté à l'unanimité des membres présents

Renouvellement convention service archivage du CDG 26

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu de renouveler la convention entre la commune et le CDG 26 afin d'adhérer au Service Archivage du Centre de Gestion. Cette convention prend effet au 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 3 ans.

Voté à l'unanimité des membres présents

Remplacement matériel de télégestion Station de pompage et réservoir

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu de remplacer le matériel de télégestion de la station de pompage Chemin du Quinot et du réservoir Quartier des Lamberts. Il présente à l'assemblée un devis de la société Electreau d'un montant de 6 660.00 € HT.

Voté à l'unanimité des membres présents

3. Questions diverses

Mr Gérald MARTINI expose au Conseil une demande de l'école pour l'achat de deux écrans de projection. Des devis vont être demandés.

Une réunion est prévue le 14 septembre entre les communes du Royans pour échanger sur un projet de groupement de commande des repas de cantine. Deux conseillères municipales ont prévu d'y assister.

Le Maire signale au Conseil Municipal qu'une analyse de l'eau reçue le 07 septembre n'était pas conforme. Un traitement a été mis en place.

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier reçu le 7 août 2020 suite à du tapage nocturne qui a eu lieu près de la Maison Familiale.

Des petits aménagements sont prévus dans la cour de l'école afin de clôturer les recoins non surveillés.

Eau :

Source du rang des Gardes : des devis vont être demandés pour récupérer la source.

Captage des Quinot : un sondage va être effectué suite à la perte de son débit.

Maison Familiale : plusieurs investisseurs sont venus la visiter. La DDT a demandé la délibération de l'achat du bâtiment par la commune. L'entreprise Blanc est toujours intéressée pour l'acheter.

MARPA : une demande de rendez-vous a été faite avec le département. Aucune date n'a été fixée pour l'instant.

Vidéoprotection : un rendez-vous est prévu avec un référent sureté pour la mise en place de caméras.

Fin de séance 21h25

Le Maire
Olivier TESTOUD

